

Questions orales

LA SANTÉ

LA PÉNURIE DE MÉDECINS—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la grave pénurie de médecins dans de nombreuses régions du Canada et le vif mécontentement causé par la disparité des services médicaux, et en raison de leur interruption imminente, le ministre a-t-il discuté cette question avec ses homologues provinciaux, et peut-il assurer à la Chambre qu'on remédiera à la situation?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Je le répète, cette question a été débattue à la dernière réunion des ministres fédéral et provinciaux de la Santé, et nous la revoyons à l'heure actuelle. J'ai demandé à mes fonctionnaires de me faire savoir si les écoles de médecine se proposent d'admettre plus d'étudiants cet automne, et quand j'aurai reçu ce rapport, je m'empresserai volontiers de le communiquer au député.

M. Rynard: Monsieur l'Orateur, je veux assurer au ministre que j'ai reçu des lettres à ce sujet qui l'éclaireront. Des 2,400 demandes de personnes ayant les qualités requises, 200 seront étudiées et 40 seulement seront retenues.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'ÉTUDE GOUVERNEMENTALE SUR LES OPTIONS DE RÉGLEMENT DES DIFFÉRENDS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Ma question s'adresse au ministre du Travail, monsieur l'Orateur. Son ministère entreprend-il actuellement des études ou des recherches sur de nouvelles et meilleures méthodes de régler les différends ouvriers afin de prévoir d'autres solutions que la grève, laquelle s'est révélée pénible et coûteuse?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

L'INFORMATION

LA PROTECTION DU SECRET DES DOSSIERS CLASSÉS DANS LES BANQUES DE DONNÉES—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice et concerne le problème que constitue la protection de la vie privée des Canadiens vu la révélation que les banques de données américaines possèdent des dossiers à l'égard de centaines de milliers de Canadiens et que le gouvernement ne peut même pas garantir la sécurité de ses propres banques de données. J'aimerais demander au ministre s'il attend pour présenter la mesure législative qu'il a annoncée à la Chambre et qui, selon lui, n'est pas encore prête, de recevoir un rapport du ministre des

[M. Gray.]

Communications à ce sujet, lequel rapport a été mentionné par le premier ministre la semaine dernière quand il a dit à propos du ministre des Communications: «Il ne m'a pas encore présenté de recommandations précises, pas plus qu'au Cabinet, mais nous attendons impatiemment un rapport.»

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous présenterons bientôt une mesure législative en vue d'établir des moyens de sécurité efficace au sein du gouvernement à l'égard de nos propres renseignements. Ces mesures tiendront compte du travail effectué au niveau interministériel, par les ministères des Communications et de la Justice entre autres, en vue d'établir un avant-projet des règles qui s'appliqueront à tous les renseignements qui sont à la disposition du gouvernement.

M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Peut-on déduire de la réponse du ministre que, pour le moment, le gouvernement ne s'occupe que de préparer une mesure législative portant sur les méthodes internes du gouvernement et que le ministre ne prépare aucun projet de loi traitant de l'emmagasinage de données sur les Canadiens dans des banques étrangères de données, en dépit du fait que le gouvernement soit au courant de cette pratique depuis maintenant deux ans?

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas cette conclusion à en tirer. Les travaux les plus avancés qui, le plus tôt, permettront la présentation d'un bill se font dans le domaine que je viens de mentionner. Mais de nombreux travaux se poursuivent, surtout au ministère des Communications, sur les graves problèmes techniques que pose le contrôle de l'information électronique que possèdent le gouvernement ou des établissements privés. En outre, on effectue des travaux, en collaboration avec les provinces, sur le caractère secret de l'information et le droit au respect du privé des personnes de même que sur le contrôle de l'information dont disposent des établissements privés et d'autres questions comme celle du droit d'accès de la personne aux renseignements utilisés contre elle. C'est une question qui relève très nettement à la fois des provinces et du fédéral et c'est pourquoi cette collaboration est essentielle.

● (1510)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés doivent se rendre compte qu'il ne reste que cinq minutes avant la fin de la période des questions et qu'il y a encore 25 ou 30 députés qui cherchent à poser des questions. Plutôt que de poser des questions supplémentaires et de donner des réponses invariablement longues, je demanderais aux députés d'être brefs en toute justice envers ceux qui attendent.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA VRAISEMBLANCE DE L'ENTRÉE DU CANADA DANS UNE PÉRIODE D'HYPERINFLATION—LES VUES DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Comme le taux d'inflation dans certains pays d'Europe de l'Ouest dépasse maintenant 10 p. 100 et qu'il augmente aux États-Unis et au Canada, le ministre peut-il nous dire si les économies canadienne et mondiales entrent maintenant dans une période d'hyperinflation?